

COMITÉ MIXTE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

35^e réunion tenue le 30 janvier 2008, à Montréal
600, rue Fullum, 10^e étage, salle 10-27
à compter de 13 h 30

COMPTE RENDU

PRÉSENCES

Commissions scolaires

- M. Georges Brissette, directeur de la Communauté apprenante, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
- M^{me} Louise Dionne, secrétaire générale, TRÉAQFP
- M. Wayne Goldthorp, directeur général, Commission scolaire New Frontiers
- M. Robert Goyer, consultant, Fédération des commissions scolaires du Québec
- M^{me} Isabelle-Line Hurtubise, conseillère, Fédération des commissions scolaires du Québec
- M. Michel Laurendeau, directeur, Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
- M^{me} Nicole Massé, coordonnatrice FGA et FP, Commission scolaire du Val-des-Cerfs
- M. Robert Mills, directeur général, Commission scolaire Lester-B.-Pearson
- M. Raynald Thibeault, directeur général, Commission scolaire De La Jonquière

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

- M^{me} Carole Arsenault, Services à la communauté anglophone, MELS (remplacement de M. Sam Boskey)
- M^{me} Johanne Barbeau, Direction générale des régions, MELS (remplacement de M. Alain Veilleux)
- M. Smaïl Bouikni, directeur général, Direction générale de la formation professionnelle et technique, FPTFC
- M. Yves Bourassa, directeur, Direction de la gestion sectorielle des ressources, FPTFC
- M^{me} Nora Desrochers, directrice, Direction des programmes et de la veille sectorielle, FPTFC
- M. Denis Royer, directeur, Direction de la planification et de la coordination sectorielles, FPTFC

ABSENCES

- M^{me} Ruth Ahern, Commission scolaire Western Québec, PROCEDE
- M. André Blanchet, directeur, Direction de la gestion stratégique de l'offre de formation, FPTFC
- M. Pierre Brunet, directeur, Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
- M. Richard Chaurest, directeur général adjoint, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
- M. Claude Haineault, directeur général, Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
- M. Claude Painchaud, directeur, Direction de la formation continue et du soutien, FPTFC
- M. Wojtek Winnicki, directeur général adjoint à la FGA et à la FP, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

INVITÉS

- M. Guy Mercure, Direction de la formation continue et du soutien, FPTFC
- M^{me} Geneviève Talbot, Direction de la formation continue et du soutien, FPTFC
- M^{me} Martine Lafond, Service régional de reconnaissance des acquis et des compétences de la Mauricie

SECRÉTAIRE

- M^{me} Sylvie Demers, Direction de la gestion stratégique de l'offre de formation, FPTFC

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
 - Information
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la 34^e réunion tenue le 8 novembre 2007
4. Suivis au compte rendu de la réunion du 8 novembre 2007
5. Sous-comités du Comité mixte sur la FP :
 - Adoption des mandats
 - Rapport des travaux
6. Mise en œuvre du Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique :
 - État de situation
 - Parcours de continuité de formation (invité : M. Guy Mercure)
7. Reconnaissance des acquis et des compétences
 - Service régional de la Mauricie (invitée : M^{me} Martine Lafond)
8. Financement des AEP
9. Évaluation des apprentissages en FP
10. Passerelles pour les métiers semi-spécialisés vers les DEP de base
11. Autres points

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

M. Bouikni souhaite la bienvenue aux membres du Comité mixte sur la formation professionnelle. Il informe les membres qu'il présidera le comité pendant la période d'absence de M^{me} Lapointe. Il présente M^{me} Sylvie Demers, de la Direction de la gestion stratégique de l'offre de formation qui assumera désormais le secrétariat du comité puisque M. Guy Roy occupe maintenant le poste d'adjoint au Bureau de la sous-ministre adjointe.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté après l'ajout au point 11. Autres points, des sujets suivants :

- Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue
- Faits saillants
- Logiciel de gestion de stages dans le secteur de la Santé
- Modification au calendrier des rencontres du Comité (rencontre du 22 mai 2008)

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 34^E RÉUNION TENUE LE 8 NOVEMBRE 2007

Le compte rendu de la réunion du 8 novembre 2008 est adopté avec les modifications suivantes :

- Pajout de M. Claude Haineault, aux présences
- l'identification de PROCEDE à M^{me} Ruth Ahern.

4. SUIVIS AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 8 NOVEMBRE 2007

4.2 Formation universitaire pour l'enseignement de la formation professionnelle

M^{me} Hurtubise informe les membres qu'un sondage est présentement en cours dans le réseau à ce sujet. L'échéancier pour le rapport est fixé au 30 juin. Par la suite, le réseau demandera une rencontre avec la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire et les universités.

4.3 Mise en œuvre des AEP

M. Bouikni informe que le rapport d'évaluation sur l'expérimentation de la mise en œuvre des AEP est en cheminement au Ministère. Dès que le document sera approuvé par les autorités du Ministère, il s'engage à remettre un exemplaire du document à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à Emploi-Québec. Seul le sommaire sera publié et diffusé à grande échelle.

5.1 Adoption des mandats des sous-comités

Ce sujet sera traité au point 5 de l'ordre du jour.

6. Mise en œuvre du Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique

M. Guy Mercure précise les raisons pour lesquelles il n'y a pas eu de réunions du sous-comité traitant des parcours de continuité interordres. Pour l'analyse des projets déposés par les consortiums en 2007-2008, le MELS a utilisé les mêmes critères que ceux élaborés par le sous-comité en 2006-2007. L'autre rencontre du sous-comité avait permis de transmettre l'information sur les consortiums retenus, ce qui sera fait cette année auprès du Comité mixte, lorsque les autorités auront rendu leurs décisions. Le point sera traité plus en détails au point 6 de l'ordre du jour.

8. Travaux avec la Commission des partenaires du marché du travail

Il n'y avait pas de suivi identifié à ce point du compte rendu. Cependant, M. Royer informe les représentants des commissions scolaires que les travaux relatifs aux études sectorielles et au Guide commun d'analyse de professions ont été complétés. À cet effet, ils feront l'objet d'une présentation au colloque de la TREAQ en mai prochain. En ce qui a trait au référentiel commun de compétences, les discussions se poursuivent avec le MESS et la CPMT en vue d'amorcer les travaux, les discussions permettraient de statuer sur un possible échéancier de travail.

9. AEP (enveloppe budgétaire)

M. Bouikni donne l'information sur le Pacte pour l'emploi, mais précise que les AEP peuvent s'inscrire dans les activités visées par le Pacte pour l'emploi, si besoin est. En ce qui a trait à l'enveloppe régionale pour les AEP, le sujet sera traité au point 8 de l'ordre du jour.

10. Ententes interétablissements

M. Bourrassa informe que la rencontre du Comité mixte des finances se tiendra le 31 janvier et il demande des précisions sur la demande des commissions scolaires à ce sujet. M. Thibeault explique que lorsqu'une commission scolaire emprunte un programme d'études d'une autre commission scolaire autorisée, la commission scolaire « emprunteuse » ne peut compter les heures réalisées dans son centre; ce qui peut avoir des incidences sur le calcul du salaire du directeur de centre. Il est donc demandé de permettre aux commissions scolaires « emprunteuses » de compter les heures faites dans ses centres et de conserver également la déclaration des heures de la commission scolaire autorisée.

M. Wayne Goldthorp mentionne que cette façon de faire n'aura pas des incidences uniquement sur le calcul de l'échelle salariale des directions de centre.

M. Bourrassa demande si ces conditions ne peuvent pas être négociées dans les ententes signées à cet effet entre les deux commissions scolaires et si le MELS devrait déterminer les éléments que devraient inclure les ententes entre commissions scolaires à ce sujet. Tous sont d'avis que le MELS ne doit pas se mêler des ententes entre commissions scolaires.

M. Thibeault demande si les membres pourraient avoir une réponse rapide à ce sujet. M. Bourrassa fera les vérifications requises et en informera le Comité mixte.

11.1 Les travaux sur les compétences transversales

M. Denis Royer informe qu'un consortium formé de représentants du MELS et d'établissements d'enseignement professionnel et collégial de la région 03 a exprimé le souhait que des mises à l'essai de la prise en compte du développement de compétences transversales dans des programmes de formation professionnelles seront amorcées au cours de l'année scolaire 2007-2008. Les avancées s'inscrivaient dans les suites de la recherche sur les pratiques pédagogiques. Les résultats de cette expérience montraient que plus de 30 centres de formation professionnelle dans près de 25 commissions scolaires de 11 régions administratives se sont engagés dans cette mise à l'essai.

M. Royer demande aux membres s'il est pertinent de lancer un second appel auprès des commissions scolaires pour l'expérimentation des compétences transversales, ce qui permettrait d'élargir davantage l'expérimentation.

Les membres du Comité mixte sont favorables à un second appel pour ouvrir l'expérimentation à de nouvelles commissions scolaires en 2008 mais sous réserve d'un engagement clair du Ministère.

Des discussions ont lieu concernant la volonté du MELS d'introduire ces compétences dans les programmes d'études. M. Laurendeau et M^{me} Massé aimeraient connaître les intentions du MELS dans ce dossier et ils font état des appréhensions du réseau concernant les incidences d'une éventuelle application obligatoire. M. Laurendeau souligne que les commissions scolaires aimeraient avoir un soutien de la part du MELS pour développer ces compétences. Un suivi après la formation reçue serait important pour développer l'expertise du personnel enseignant relativement à la prise en compte dans la formation du développement de ce type de compétences. M. Royer précise que l'expérimentation en cours doit justement alimenter la réflexion en vue de développer des orientations du MELS à ce sujet.

M. Bouikni note le besoin des commissions scolaires d'avoir une orientation claire du MELS à ce sujet. Les membres du Comité mixte seront informés dès que possible à cet égard.

11.2 Accès des moins de 20 ans à la formation professionnelle

Un mandat a été rédigé et sera traité au point 5 de l'ordre du jour. M. Thibeault souligne le fait que les commissions scolaires viennent tout juste de recevoir les subventions et qu'elles seront évaluées sur les résultats qu'elles auront atteints cette année. De plus, l'octroi de l'enveloppe 2008-2009 sera tributaire des résultats de l'évaluation de 2007-2008 alors que les commissions scolaires ne connaissent pas les critères sur lesquels elles seront évaluées.

M. Royer informe que les conditions d'allocation sont inscrites dans la mesure 30280.

11.4 Information sur le programme d'études professionnelles Électricité (5295)

Le 4 décembre dernier, M. Guy Roy a fait parvenir l'information par courriel à tous les membres.

5. SOUS-COMITÉS DU COMITÉ MIXTE SUR LA FP

5.1 Adoption des mandats

M. Thibeault rappelle que l'ensemble des sous-comités devront faire des recommandations au Comité mixte au lieu d'émettre des avis au sein des sous-comités respectifs. Tous les mandats devront être revus dans ce sens. On constate qu'aucun sous-comité n'a tenu de réunion en 2006-2007. Il faut donc se questionner sur cette situation. Le MELS s'engage à ce qu'une personne soit désignée responsable pour chacun des sous-comités. Celle-ci aura la responsabilité de convoquer et de préparer les rencontres et il est entendu que les membres de chacun des sous-comités feront des propositions de sujets à discuter lors des rencontres. Les réunions se tiendront même si tous les membres ne peuvent y assister.

La discussion au sujet du sous-comité Organisation pédagogique et évaluation des apprentissages et des programmes d'études est reportée au point 9 de l'ordre du jour.

Pour le sous-comité Formations de courte durée en formation professionnelle, il est convenu de supprimer les deux premiers paragraphes du mandat. Ce dernier est approuvé avec cette modification.

M. Royer dépose le mandat du sous-comité Accès des jeunes à la formation professionnelle. Il informe par ailleurs les membres du Comité que des travaux sont amorcés dans le cadre du sous-comité relativement à des études sur les pratiques porteuses en matière d'attraction des clientèles, des listes d'attente en formation professionnelle et du service d'admission en formation professionnelle. Une rencontre de ce sous-comité est prévue en mars. Le mandat est approuvé tel que présenté.

Le mandat du sous-comité Promotion et valorisation de la formation professionnelle et de la formation

technique est reconduit.

Au sujet du sous-comité Suites au Plan de rapprochement en matière de FPT, le mandat est accepté. M. Mercure avait déjà expliqué pourquoi il n'y avait pas eu de rencontre de ce sous-comité l'an dernier (voir point 4, sujet 6).

Enfin, pour le sous-comité Régime pédagogique et Instruction, le mandat est accepté tel que présenté.

5.2 État des travaux

Aucun travail n'a été effectué à ce jour.

6. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RAPPROCHEMENT EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

• ÉTAT DE SITUATION

M. Bouikni dépose et présente brièvement le document Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique : État de situation de la mise en œuvre en date du 28 janvier 2008.

• PARCOURS DE CONTINUITÉ DE FORMATION

M. Guy Mercure remet et présente le document intitulé : La continuité des programmes d'études entre la formation professionnelle et technique. Cette brochure a été distribuée dans tout le réseau.

Il fait également le point sur les consortiums pour les continuités de formation 2007-2008. Dès que les autorités auront donné leur approbation sur les consortiums retenus, le Secteur en informera le Comité mixte. L'entrée des élèves dans ces programmes est fixée au moins d'août 2008. Selon M. Thibeault, cet échéancier est peu réaliste, puisque les consortiums n'ont pas encore reçu la réponse et donc ils n'ont pas encore débuté les travaux.

Une question est posée à savoir si la formation d'appoint peut être offerte dans une commission scolaire. Si celle-ci était donnée par une commission scolaire, les élèves pourraient éventuellement recevoir les crédits.

M. Mercure précise qu'il est de la responsabilité des collèges d'offrir la formation d'appoint, mais comme les collèges et les commissions scolaires forment des consortiums, il revient donc aux partenaires de s'entendre à ce sujet.

En conclusion sur ce point, M. Bouikni convient que le MELS vérifiera s'il y a des écrits à ce sujet.

7. RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

M^{me} Geneviève Talbot de la Direction de la formation continue et du soutien présente M^{me} Martine Lafond du Service régional de la reconnaissance des acquis et des compétences de la Mauricie. M^{me} Lafond présente l'organisation et le fonctionnement de ce service en Mauricie.

8. FINANCEMENT DES AEP

M. Bourassa informe que la lettre signée par la Ministre annonçant aux tables les montants alloués par région pour les AEP et les AEC est envoyée. Le montant alloué pour les AEP est spécifiquement pour la formation. Le MELS va allouer les sommes à chacune des commissions scolaires qui effectuera l'un ou plusieurs des projets d'AEP retenus par la table interordres.

M. Robert Goyer précise que le Guide de gestion des AEP devra être mis à jour en fonction des paramètres de financement, et peut-être que l'annexe opérationnelle sera elle aussi à réviser avec Emploi-Québec. Il est convenu que M. Goyer et M. Louis Bernier, de la Direction de la formation continue et du soutien, travailleront à ces mandats en collaboration avec le sous-comité.

9. ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES EN FP

M^{me} Desrochers informe que dans le cadre des travaux gouvernementaux visant à recentrer les actions des ministères sur leur mission essentielle et sur ce que les lois et règlements exigent, une réflexion est présentement menée à la Direction des programmes et de la veille sectorielle concernant la production des référentiels d'évaluation à des fins de sanction par le Ministère. Cependant, aucune décision n'est prise à ce sujet. Évidemment, dans le cadre de cette réflexion, la qualité et l'équité de l'évaluation serait considérées.

M. Thibeault souligne que pour la qualité et l'équité inter-régions de l'évaluation, il est important que le MELS poursuive la production des référentiels. Il doute également de la capacité des commissions scolaires à ajouter ce mandat, compte tenu des ressources disponibles.

M^{me} Desrochers propose que, lorsque la cueillette d'information sera complétée, le sous-comité Organisation pédagogique et évaluation des apprentissages et des programmes d'études soit associé à la réflexion. Ce qui est accepté par l'ensemble des membres.

10. PASSERELLES POUR LES MÉTIERS SEMI-SPÉCIALISÉS VERS LES DEP DE BASE

M. Laurendeau fait part des préoccupations du réseau relativement à la liste des préalables spécifiques pour les DEP de catégorie 2.

M. Royer informe les représentants des commissions scolaires que des discussions sont en cours avec le Secteur de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire, qui a maintenant la responsabilité de ce dossier afin de valider les informations.

M. Bouikni indique que les travaux sur l'Instruction 2008 ne sont pas du tout terminés. Il conclut en précisant que la Direction de la planification et de la coordination sectorielles collabore avec le Secteur des jeunes pour produire un état de situation. Ce dossier étant de la responsabilité première du Secteur des jeunes, le Secteur de la FPTFC est en collaboration et doit donc s'inscrire dans l'échéancier des travaux du Secteur des jeunes.

11. AUTRES POINTS

11.1 Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue

Les membres ont reçu l'information sur l'annulation de la rencontre conjointe du Comité mixte sur la formation professionnelle et du Comité mixte sur la formation continue portant sur la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue, prévue pour le 14 février 2008.

M. Royer fait part de l'avancement des travaux et des étapes à venir. La rencontre conjointe devrait se tenir en mai. À cet effet, une convocation pour la tenue de cette rencontre sera acheminée prochainement.

11.2 Faits saillants

M. Thibeault demande au MELS s'il sera possible de recevoir les faits saillants de la rencontre dans les deux prochaines semaines.

M. Bouikni ne prend pas d'engagement à ce sujet mais verra ce qui peut être fait.

11.3 Logiciel de gestion des stages dans le secteur de la Santé

M^{me} Desrochers ajoute ce point à l'ordre du jour. Elle présente brièvement le logiciel qui permet de connaître en temps réel, le nombre de places de stage disponibles dans le réseau de la santé facilitant ainsi le placement des stagiaires. Elle demande si les commissions scolaires pourraient être intéressées à se procurer ce logiciel. Il y aura des frais récurrents qui seront à la charge des établissements.

Il est convenu que le MELS effectuera un sondage auprès des commissions scolaires qui offrent le programme SASI pour connaître leur intérêt à acquérir ce logiciel.

11.4 Modification au calendrier des rencontres du Comité

La prochaine rencontre est prévue pour le 27 mars à Montréal, et la date du 28 mai est suggérée en remplacement de celle du 22 mai pour la dernière rencontre de l'année. Celle-ci sera confirmée ultérieurement.

La séance est levée à 17 h 30.

Sylvie Demers
Secrétaire du Comité mixte FP